

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 29 JANVIER 2004
Concernant la présentation du projet d'étude d'impact sur l'environnement réalisé par Smurfit-Stone

LA TUQUE – CLUB DE CURLING – 18H30

Personnes présentes :

Nom	Organisme	Nom	Organisme
Michel Richard	Smurfit-Stone	Georges Bherer	Comité des Mesures d'harmonisation de Wemotaci
Gaetan Simard	Smurfit-Stone	Louis-Michel Dubé	Conseil du territoire Opitciwan
Jean Nantel	Smurfit-Stone	Fernand Denis-Damée	Conseil du territoire Opitciwan
Denis Jutras	Smurfit-Stone	Jean-Guy Awashish	Membre Opitciwan
Donald Blouin	CERFO	Ghislain Clary	Membre Opitciwan
Emmanuelle Bouffroy	CERFO	Boniface Awashish	Membre Opitciwan
Hugues Lapierre	CERFO	Micheline Petiquay	Conseil de la nation Atikamekw
Bernard Boies	Protectair Aviation	Normand Marchand	Santé Canada
Rosaire Grenier	Club Trudel & Perron inc.	Elzéar Lepage	Ville de LaTuque
Simon Coocoo	Comité des Mesures d'harmonisation de Wemotaci	Justin Proutx	Ville de LaTuque

Questions recueillies de la part des personnes invitées : *J. Proutx*

1. Le produit utilisé pour l'arrosage aérien et ses impacts

1.1. Quel produit sera utilisé ?

1.2. Impacts de ce produit sur les écosystèmes au sens large, en considérant que les autochtones vivent dans les écosystèmes qui seront arrosés ?

1.3. Que devient le glyphosate une fois qu'il est absorbé par la plante ?

Suggestion : Visualiser sur un schéma le mode d'action et le cheminement du glyphosate dans la plante cible, dans le sol (après la mort de la plante et si le produit tombe directement sur le sol) et dans l'eau.

1.4. Qu'est ce que le processus d'homologation ? Qu'est-ce que signifie le fait qu'un produit est homologué ? À quels tests le produit est-il soumis ?

1.5. Quels sont les risques pour le pilote qui pratique l'arrosage aérien ?

« Le produit ne risque pas de rentrer dans l'avion si Humidité > 50%. Les seules personnes exposées sont les chargeurs du produit dans l'avion. Il existe un équipement de sécurité pour les responsables du chargement. Le glyphosate est irritant pour les yeux. Plan d'urgence prévu à cet effet (Bernard). »

1.6. Expliquer pourquoi les personnes en charge de l'application terrestre de glyphosate sont habillées en scaphandrier ? Est-ce que cela implique que le produit est très dangereux et nocif ? Il faut rassurer le public...

« La durée de l'exposition n'est pas du tout la même (survol de l'avion à 160 km/heure, ce qui signifie qu'il survole 10 mètres en 1/265 seconde) »

2. Le milieu visé par l'arrosage et ses changements suite à l'arrosage

2.1. Comment gérer le fait que la cible du glyphosate est les essences feuillues, et que celles-ci sont bénéfiques pour la faune ?

« La cible de l'arrosage est essentiellement les plantations résineuses et les peuplements mélangés naturels à dominance résineuse qui sont à vocation résineuse. Donc dans ces peuplements, le feuillu intolérant est de toute façon marginal. De plus, les superficies potentiellement touchées par l'arrosage sont petites (Smurfit). »

2.2. S'il y a présence d'îlots feuillus dans un grand secteur résineux, peut-on envisager de garder des secteurs feuillus pour la faune ?

« Il peut être envisagé (et serait souhaitable) de décider de laisser des îlots de feuillus dans les secteurs arrosés si cela est nécessaire pour la gestion des habitats faunique (Smurfit). De plus, l'impact du glyphosate sur le milieu est limité dans le temps (2-3ans maximum) (Hugues). Enfin, quelque soit le mode de dégagement choisi, les effets du dégagement sur l'environnement sont comparables (élimination des feuillus). Donc l'utilisation de l'arrosage aérien n'augmente pas le problème (Donald). »

2.3. Quel est l'effet du glyphosate sur les plantes de sous-bois, qui sont utilisées parfois comme plantes médicinales ?

« Le couvert de feuillu intolérant va capter environ 90% du produit. Le sous-bois sera donc sûrement peu touché par le produit (Bernard). Le PAIF est présenté chaque année aux communautés autochtones, et les peuplements visés par l'arrosage aérien seront clairement identifiés. Il sera donc possible d'ajuster les superficies traitées en fonction des préoccupations des autochtones, et éventuellement retiré du programme d'arrosage des superficies jugées à protéger par les autochtones (Smurfit). »

Communiquer avec Georges Bherrer (Conseil Atikamez Wemotaci) 819-666-2455 pour avoir la liste des plantes médicinales concernées et leur habitat (les retrouve-t-on dans des forêts matures ou en régénération par ex ?).

3. Mesures d'évaluation de l'étude d'impact

3.1. Y-a-t-il un problème si les 3 communautés engageaient un biologiste pour évaluer les risques dus à l'utilisation du glyphosate ?

« Aucun problème (Smurfit) »

4. Plan de communication

4.1. Préciser comment les familles autochtones nomades qui sont en déplacement pendant la période d'arrosage peuvent être prévenues des activités d'arrosage et de leur localisation (pour qu'elles évitent de se retrouver dans un secteur d'arrosage).

« Passer par les comités responsables de l'évaluation des opérations forestières (Simon Cocoo), qui sont peut-être le meilleur maillon pour les communications au sein de la communauté. Profiter de la session annuelle d'information du PAIF qui a lieu fin avril généralement pour s'assurer que les familles en déplacement seront informées des secteurs prévus (Gaétan). À valider. »

5. À prévoir pour la consultation publique

- 5.1. Image du cheminement du glyphosate dans la plante et le sol + illustrer le mode d'action du glyphosate
- 5.2. Présentation des doses létales de différents produits : glyphosate concentré, glyphosate dilué comme lors de l'arrosage, acétaminophène, aspirine, vit. C, vit. D, arsenique, sel, etc.)
- 5.3. Document de support à la présentation (présentation sous format papier avec des illustrations et tableaux choc)
- 5.4. Commencer la présentation en indiquant clairement en quoi consiste le projet d'arrosage.